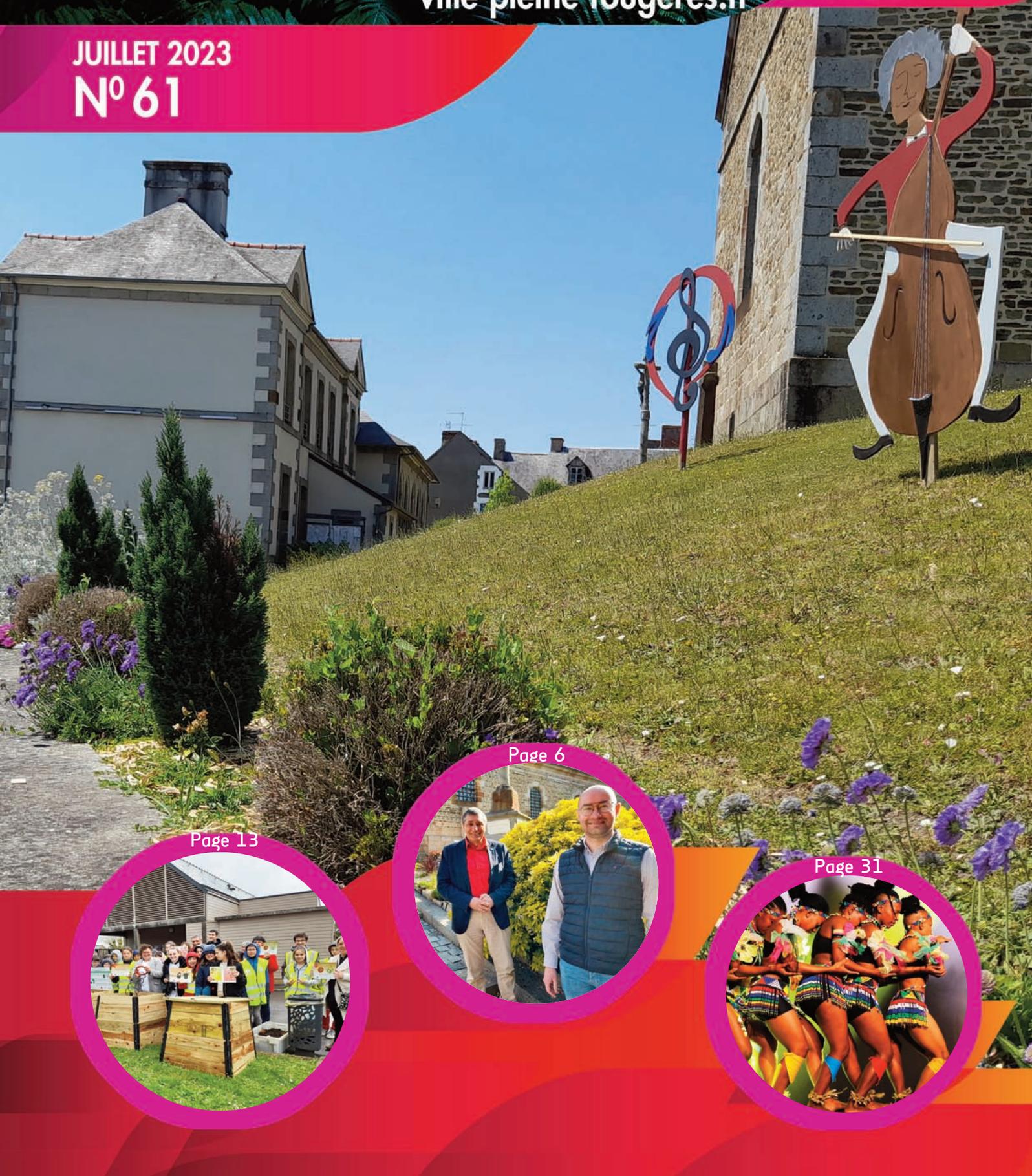


Pleine-Fougères

BULLETIN MUNICIPAL
ville-pleine-fougères.fr



JUILLET 2023
N° 61



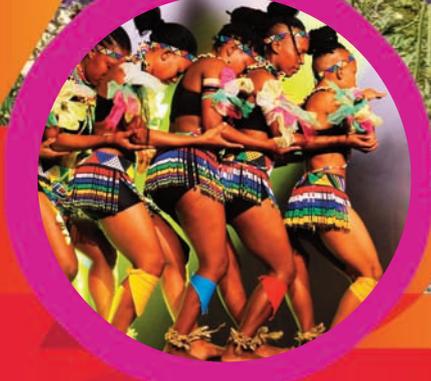
Page 6



Page 13



Page 31





Le mot du Maire

Chers Pleine-Fougerais et Pleine-Fougeraises,

Nous sommes déjà en été ; une année passe très vite et les vacances se profilent pour beaucoup d'entre vous.

Pour la commune, le début d'année a été chargé ; les travaux de la rue de Bretagne, des Lilas et des Genêts vont se terminer malgré des retards pris par Orange pour enlever les fils téléphoniques.

La rénovation de l'école publique se poursuit et là aussi, des difficultés d'approvisionnement et de coûts des matériaux ont ralenti le chantier.

Le dossier de rénovation du complexe sportif Jean Gallon est lancé. Après la réunion avec les associations et le travail de la commission avec les architectes, nous en sommes à l'APS (Avant-Projet Sommaire). Nous espérons un démarrage des travaux en fin d'année.

Comme vous l'avez sans doute lu, le cimetière va être restructuré. Depuis 2 ans déjà, le recensement des tombes dites « abandonnées » est en cours et nous travaillons maintenant à sa restructuration. Une attention particulière sera portée à la végétalisation, à une meilleure mise en valeur du jardin du souvenir etc. afin de rendre cet espace intime encore plus paisible. Une réunion est programmée cet automne pour en discuter ensemble.

En campagne, le broyage des accotements a été réalisé, un 2^e passage est prévu en octobre. Un montant de 100 000 € a été voté pour continuer la rénovation de la voirie rurale.

Enfin, le PLU suit son cours ; nous venons d'avoir une réunion avec les services de l'État et avant de l'arrêter définitivement, il est prévu une réunion publique le 6 septembre.

Vous le constatez, des travaux en cours qui n'ont qu'un seul but : l'amélioration au quotidien des services et des conditions de vie des concitoyens.

L'été est là, les animations estivales également et nous vous attendons nombreux à Folklores du monde avec comme invités les Zoulous d'Afrique du Sud, à la fête du pain, au feu d'artifice, mais aussi au cinéma de plein air.

Bon été à tous et à toutes.

**Le Maire,
Louis Thébault**

SOMMAIRE

Le mot du Maire 2

Actualités municipales 3/10

L'urbanisme 11/12

L'environnement 13

La mairie communale 14/20

Le Focus21/23

Communauté de Communes24

Les Associations..... 24/33

Commission Animations 31

BULLETIN MUNICIPAL/
JUILLET 2023/N°61

Responsable de la Publication :

Louis Thébault - La Commission

Animations - Conception, impression :

IMPRIMERIE NOUVELLE -

DOL DE BRETAGNE -

Ce numéro est édité et mis en ligne sur le site de la Mairie.



Conseil Municipal du 27 mars 2023

Finances - Budget primitif 2023 : affectation du résultat 2022

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide : D'affecter à la section d'investissement, la totalité de l'excédent de fonctionnement soit la somme de 517 129,47€.

Finances - Budget primitif 2023 : vote des taux des taxes locales

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de : Fixer les taux communaux pour l'année 2023 comme suit :

- taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) : 39,50%
- taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) : 52,15 %
- taxe d'habitation (TH) : 15,48%

Finances - Budget primitif 2023 : approbation du budget

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité, décide :

— D'adopter le budget primitif du budget principal "Commune de Pleine-Fougères" pour l'exercice 2023 comme suit :

BUDGET PRINCIPAL "COMMUNE DE PLEINE-FOUGÈRES" 2023

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	2 148 068,82€	2 148 068,82€
INVESTISSEMENT	3 078 290,00€	3 078 290,00€

Finances - Comice agricole : cotisation Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de :

— Verser une cotisation d'un montant de 852,80 € à l'association du comice agricole du canton de Pleine-Fougères ;

Entretiens des accotements, fossés, talus : devis de l'en- treprise Jan Le Conseil Muni- cipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

— D'autoriser Monsieur le Maire à signer le devis d'un montant de 26 400 €HT pour 160 km de route en deux coupes.

Demande de subvention en cofinancement auprès de l'Etat pour une étude de la structure du bâtiment des services techniques pour une installation de panneaux photovoltaïques

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

— D'autoriser Monsieur le Maire à lancer l'étude structure et d'approuver la demande de subvention auprès de l'Etat, pour la réalisation d'une étude de structure du bâtiment accueillant les services techniques pour l'installation d'une centrale photovoltaïque dont le montant total est de 2 700€ HT ;

Conseil Municipal du 24 avril 2023

Rénovation de l'Ecole Pu- blique 3^{ème} tranche Vu la vali-

dation par Monsieur Le Maire du dossier de consultation des entreprises en 7 lots, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

— D'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant n°3 au lot 1b gros œuvre / démolition, pour

l'entreprise Eiffage, d'un montant de 72 219,65€ TTC ;

Travaux d'entretien et de ré- paration de la voirie commu- nale 2023 Le Conseil Municipal, après en avoir déli- béré, à l'unanimité, décide :

— De lancer la consultation des entreprises selon la procédure adaptée des marchés publics pour la réalisation des travaux d'entretien et de réparation de la voirie communale 2023 ;

Allée des Ajoncs - Efface- ment des réseaux : conven- tion avec SDE 35

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

— D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention avec le SDE 35 pour un total estimatif de 59 860,30€ HT dont 21 091,36€ HT à la charge de la commune et 38 768,94 € HT à la charge du SDE.

Vente de la maison 10 rue de Bretagne

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

— D'autoriser Monsieur le Maire à vendre la maison et ses dépendances cadastrées AB 145 pour un montant 70 000 € ;

Rénovation de l'ancien cen- tre de tri : validation des devis

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

— D'autoriser Monsieur le Maire à signer les devis pour un montant de 9 281 €

Dispositif argent de poche 2023 : accord de principe

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal, décide :

— De donner un accord de principe pour lancer le dispositif argent de poche pour 2023



Nos services techniques sont intervenus :

En campagne :



- **Curage et busage** dans les villages : du Home, des Chal-longes, de Beurepaire, de la Mainguais et du Chatel.
- **Broyage** par la société Jan sur l'ensemble des routes communales



En agglomération :

- **Taille et entretien** des lieux publics
- **Fleurissement** du centre-ville avec des campanules et des sedums



L'école publique

Les travaux de l'école publique avancent mais, la situation économique n'étant pas une alliée pour beaucoup d'entreprises et le personnel étant très difficile à recruter, cela impacte le bon fonctionnement de celles-ci et engendre des retards sur le calendrier des travaux. D'autre part, de nouveaux travaux supplémentaires se sont révélés nécessaires les semaines passées. Il s'agit d'un problème d'étanchéité du bâtiment sur sa face arrière. Après la mise à nu des murs, des infiltrations d'eau ont fait leur apparition.

- **Entretien courant** dans les bâtiments communaux



- **Rénovation** du lavoir et de la fontaine



TRAVAUX RÉALISÉS

Une étude a été menée et cette phase de chantier a débuté fin mai et se prolongera jusqu'à l'été car l'étanchéité d'un bâtiment se fait par phases. Mais les travaux avancent tout de même. La verrière qui abritera les couloirs de circulation et l'ascenseur est posée. L'ascenseur a lui aussi pris ses quartiers. Les ouvriers sur site et les entreprises font tout pour que cette nouvelle tranche de travaux au sein de l'école primaire soit livrée à l'automne. Inutile de dire que chacun attend ce moment avec impatience.



Rues des Lilas et avenue des Prunus

Du retard a été pris par Orange pour la suppression des câbles de la fibre optique en vue des passer en souterrain. Cette étape réalisée, la suivante sera l'enlèvement des poteaux par Enedis puis la réfection de la route.



Rue de Bretagne

Les travaux de réfection et de sécurisation ont débuté. L'achèvement est programmé pour la mi-juillet.



TRAVAUX PRÉVUS

Projet de rénovation de la salle des sports

Le projet est entré dans sa phase d'études préalables pour vérifier la faisabilité d'une rénovation énergétique. Il est important de s'assurer de la possibilité de mettre en place une nouvelle étanchéité et une isolation sur cette structure qui n'avait pas été dimensionnée initialement pour recevoir ces équipements.

Plusieurs études sont en cours comme les études géotechniques, de la structure ou des réseaux.

En même temps, les élus et agents de la mairie sont mobilisés pour trouver des subventions afin de limiter l'investissement pour la commune. Plusieurs demandes de subventions sont en cours auprès de l'État (dans le cadre du Fond Vert et de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux), auprès du



Département ou encore auprès de l'Agence Nationale du Sport.

Restructuration du cimetière

Une première réunion a eu lieu avec le Cabinet INERMIS, architecte spécialisé en architecture des paysages. Au cours de cette réunion il a été posé plusieurs axes de réflexion pour mener à bien cette rénovation. Ce projet se déroulera en plusieurs phases. Un travail sur la récupération des eaux de pluie sera aussi étudié, avec réutilisation de celle-ci au sein du cimetière et la végétalisation de ce dernier. Nous souhaitons que la population soit partie prenante de ce projet et des

réunions seront proposées afin d'expliquer les tenants et les aboutissants de cette rénovation et répondre à vos questions et vos attentes. Il s'agit d'un travail important et nous ne manquerons pas de vous informer au fil des mois des différentes étapes et de l'avancée du projet. Le but de cette rénovation est de faciliter son entretien, d'avoir un cimetière en phase avec les nouvelles réglementations, notamment l'accessibilité et d'en faire un lieu reposant et verdoyant. Une opération de reprise de concessions en l'état d'abandon va se faire de pair avec le projet de rénovation.

LES INFOS MAIRIE

Un nouveau souffle pour le comité des fêtes

Un second souffle est donné au comité des fêtes par une nouvelle équipe qui s'engage pour l'animation de Pleine-Fougères en étant épaulée par la commune. Jonathan Prenveille, porteur de ce projet, lance un appel auprès des habitants pour «s'investir, dans la bonne humeur, en tant que bénévole». Par ailleurs, cette nouvelle association ne portant pas encore de nom, un défi a été lancé auprès des Pleine-Fougerais pour lui en trouver un. Une réunion s'est déroulée le 13 juin.

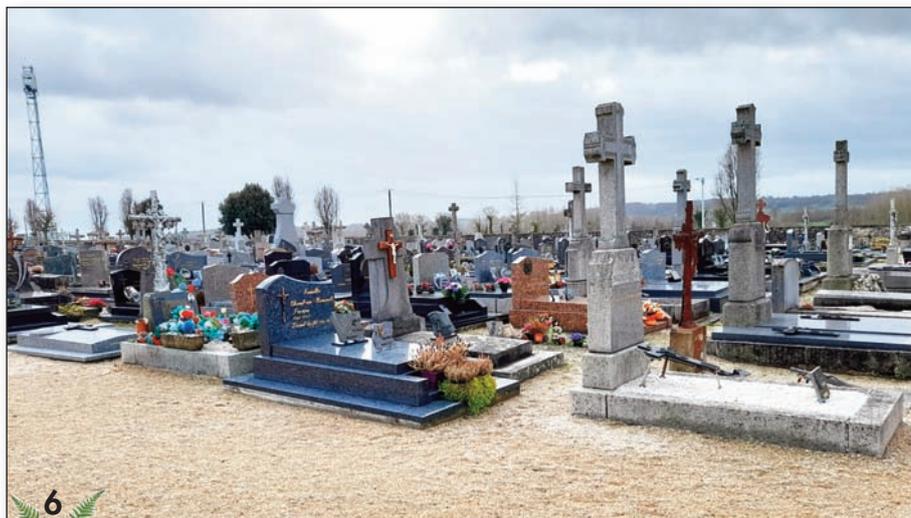
À l'heure de l'écriture du bulletin, la constitution du bureau n'est pas encore connue.

Vous souhaitez faire partie du nouveau comité des fêtes ? Faites-vous connaître auprès de Jonathan au Coccimarket situé dans le centre-ville.



Soirée des bénévoles

Comme chaque année, les bénévoles qui contribuent tout au long de l'année à faire vivre la commune à travers des animations communales mais aussi par le biais des associations, ont été conviés à un





cocktail dînatoire le 24 mars, au cours duquel, la Bouèze et l'Asso Country ont assuré l'ambiance.

Commémoration du 8 mai



La traditionnelle cérémonie commémorative du 8 mai 1945, s'est déroulée au monument aux morts en présence du Maire, Louis Thébault, d'autorités civiles et militaires, de la section locale des anciens combattants et de jeunes élus du Conseil municipal des jeunes.

Classe 3

Samedi 18 novembre, rendez-vous à 11h30 pour la photo de groupe et à 12h pour le repas des classes. Inscriptions au 02 99 48 61 62.



Départ de Naïk Gaslain

Vendredi 28 avril, élus et agents ont mis à l'honneur, Naïk Gaslain, Directrice générale des services, remplaçante, à l'occasion de son départ de la Mairie après 6 mois de fonction. Merci à elle

pour son investissement et implication au sein de la collectivité.



Plan de gestion de l'UNESCO Baie du Mont Saint-Michel

3 réunions publiques, dont une à Pleine-Fougères, ont été organisées afin de discuter avec les associations, élus, habitants... autour du contenu du plan de gestion qui sera présenté à l'État et à l'UNESCO en fin d'année ou au début de l'année 2024.

En voici les grandes lignes :

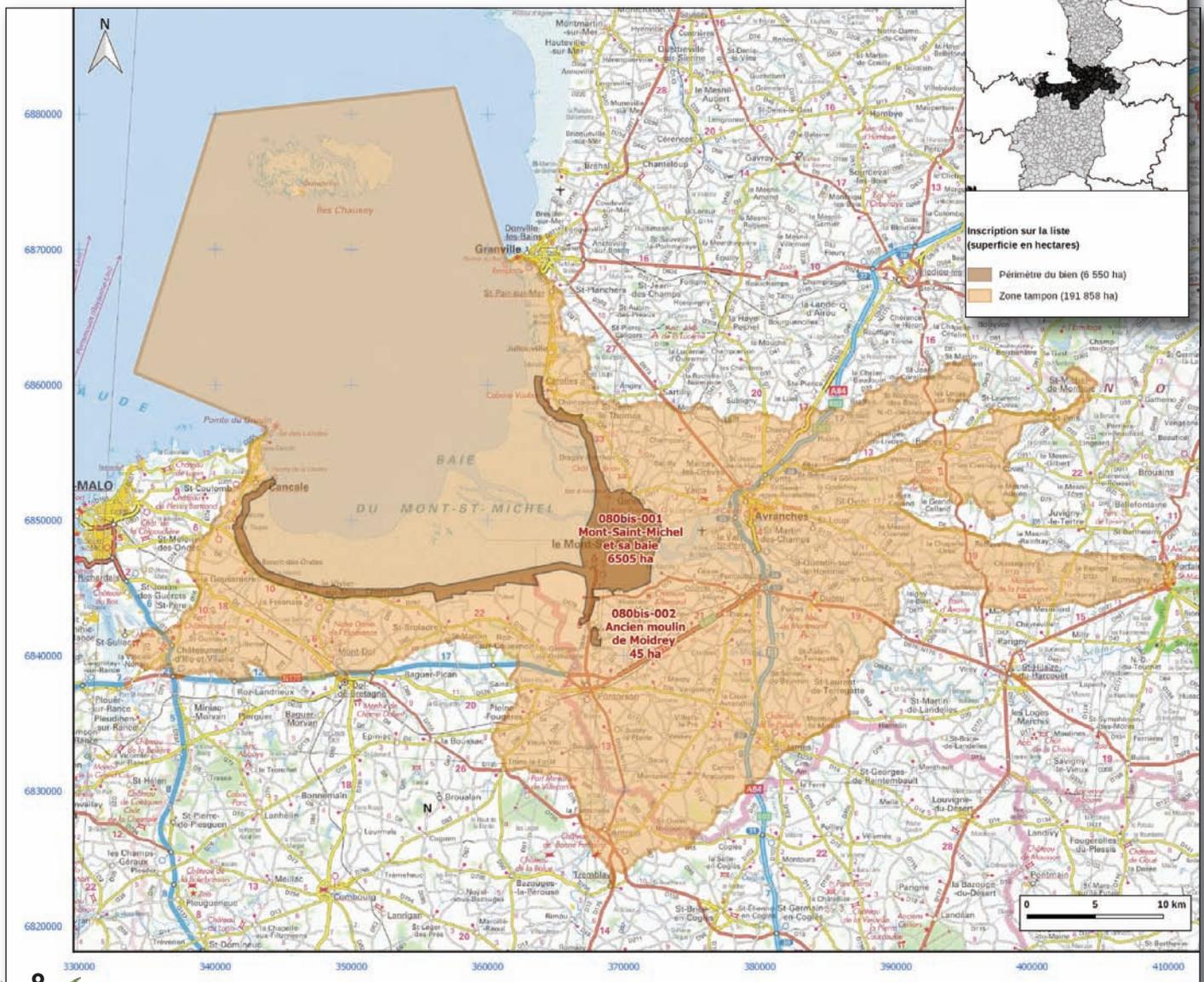
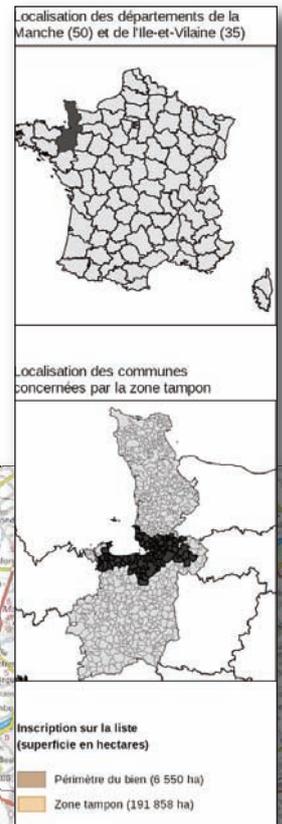
- Collecter toutes les études et recherches sur le bien, le Mont Saint-Michel et sa baie pour les diffuser le plus largement possible.
- Identifier et analyser les facteurs qui pourraient porter atteinte au bien afin de déterminer les orientations à prendre pour assurer la préservation de sa valeur universelle exceptionnelle.
- Proposer des dispositions spécifiques de gestion partagée et coordonnée entre les différents acteurs afin de s'assurer d'une mise en cohérence des politiques et actions privées.
- De concilier préservation du bien et développement durable du territoire.
- De préserver la Valeur Universelle Exceptionnelle (VUE) du bien en favorisant son appropriation par les acteurs concernés comme par la population du territoire qui le porte.

Au travers d'une collaboration Inter-Scot impliquant 3 territoires SCoT-Sud (Manche/Baie du Mont Saint-Michel, Pays de Saint-Malo, Pays de Fougères), une démarche d'élaboration d'un Plan Paysage a été proposée par les collectivités et soutenue par l'État dans une logique d'expérimentation de préfiguration du contenu du Plan de gestion dans ses dimensions territoriales et paysagères.

Le Plan de paysage a été adopté fin 2019, les modalités d'élaboration du Plan de gestion, ont par la suite fait l'objet d'assez longs échanges internes à l'État et entre l'État et les collectivités. Il s'agissait notamment de définir la façon d'intégrer le plan de paysage au plan de gestion et d'ar-

rêter les modalités d'implication des collectivités et élus dans l'élaboration de celui-ci.

Lors de la dernière conférence de la Baie en mai 2021, État et collectivités ont présenté une feuille de route commune visant à finaliser le document pour l'adopter en conférence de la Baie de décembre 2022, de façon à permettre à l'État français de le présenter à l'UNESCO fin 2023.



NOUVEAU PORTAIL FAMILLE

Un nouveau portail famille, pour les enfants scolarisés à l'école publique et à l'école Sainte-Marie, va être prochainement mis en place. Merci de surveiller vos e-mails et/ou de le renseigner en Mairie s'il a changé de façon à recevoir vos identifiants.



Quinzaine de la petite enfance

Le 1^{er} avril, était organisée par la Communauté de communes, à la Maison de l'enfance Gallo'Pade, une journée d'activités et d'animations dans le cadre de la quinzaine de la petite enfance.



Un titre de championne de Bretagne



Léa Chapdelaine, jeune sportive Pleine-Fougeraise, a remporté à Saint-Gouëno, au mois de mai, la coupe de Bretagne de descente VTT. Toutes nos félicitations
Crédit photo Xavier Fernandez

Les drapeaux olympiques à Pleine-Fougères

Grâce au label Terre de jeux 2024, le 4 avril, les élèves de l'école publique ainsi que les CE/CM de l'école Sainte-Marie, en présence d'élues et de représentantes d'associations sportives, ont vécu à l'heure des jeux olympiques. En effet, Sébastien Robert, du comité olympique Paris 2024, est venu à leur rencontre avec les drapeaux des jeux olympiques, paralympiques et de Paris 2024. Les élèves ont profité de cette journée pour s'adonner à différentes activités sportives sur le thème de l'inclusion.



PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)



Les travaux sur le nouveau Plan Local d'Urbanisme suivent leur cours, le 12 juin a eu lieu en Mairie une réunion de présentation du projet de PLU aux personnes publiques associées (préfecture, chambre d'agriculture, les établissements de coopération intercommunale concernés etc.). Le projet de PLU va être prochainement soumis à enquête publique auprès des habitants de la commune qui pourront apporter toutes les remarques qu'ils souhaitent. Vous serez tenus au courant par voie de presse, sur le site internet de la commune, sur les réseaux sociaux communaux ainsi que par affichage à la Mairie.

Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU)

Le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme vous permet de formuler votre demande en ligne et de télécharger les pièces justificatives à chaque étape du dossier.

SECURISE Grâce à votre compte personnel et confidentiel	ACCESSIBLE 24h sur 24 7j sur 7	ECOLO Une unique demande en ligne est suffisante
SIMPLE En quelques clics, votre demande est déposée.	PRATIQUE Vous pouvez suivre l'avancée de votre dossier en ligne	RAPIDE Plus besoin de vous déplacer en mairie

Vous souhaitez déposer un permis de construire, une demande préalable ou toutes autres demandes d'urbanisme sans avoir à vous déplacer en mairie ? Vous avez l'opportunité de le faire grâce au Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme que vous pouvez retrouver sur le site de la Communauté de commune du Pays de Dol et de la Baie du Mont Saint-Michel en suivant le lien :

<https://www.ccdol-baiemsm.bzh/guichet-numerique-des-autorisations-durbanisme/>

Un projet de nouveaux logements sur le terrain « Colin »

Dans le cadre du développement de la commune, la société de logements à loyers modérés La Rance va réaliser la construction de quatre logements sur la parcelle dite « Colin » achetée récemment par la commune.

L'objectif est de proposer une diversité de logements individuels intégrés dans le terrain en pente et qui puisse correspondre notamment à des besoins pour les familles. La première esquisse présentée au début du mois de mai propose un T4 en reconstruction à la place de la maison «Colin» actuelle et la réalisation d'un T2 et de deux T3 dans le jardin à l'arrière. Chaque logement pourra disposer d'un espace de terrasse et d'un petit jardin privatif pour son intimité. La desserte de la parcelle permettra un accès aux personnes à mobilité réduite pour les nouveaux logements ainsi que pour ceux de La Rance

déjà présents sur la parcelle à proximité. La mairie souhaite que le projet s'intègre dans le patrimoine architectural communal pour s'inscrire dans la labellisation Commune du Patrimoine Rural de Bretagne (CPRB). Si tout se passe bien dans le calendrier de programmation des projets de la société La Rance, ces logements pourraient voir le jour pour la fin de l'année 2025. La rénovation et construction dans les centres-bourgs est généralement plus contraignante et plus coûteuse mais permet d'atteindre les objectifs de revitalisation et de densification pour préserver les terres agricoles et naturelles de la commune, tels que nous le travaillons dans le cadre du PLU en cours de modification et au travers du dispositif Petites Villes de Demain.

DES AIDES POUR LA RÉNOVATION DU PATRIMOINE DANS LE CADRE DE LA LABELLISATION CPRB

La commune de Pleine-Fougères est labellisée Commune du



Patrimoine Rural de Bretagne. Ce label récompense les communes qui veulent protéger et valoriser le patrimoine architectural et paysa-



ger du bourg et des villages. Il est attribué pour 7 ans et regroupe une quarantaine de communes sur l'ensemble de la Bretagne. Depuis 1993, la Région Bretagne soutient et accompagne les communes labellisées en accordant des subventions aux particuliers et aux collectivités, sous conditions, pour la restauration de leur patrimoine bâti ancien et l'aménagement d'espaces publics. L'objectif est double :

- Revitaliser les centres-bourgs et embellir le cadre de vie
- Développer le tourisme de la Bretagne intérieure. Après l'élaboration et la validation d'un Plan d'Aménagement du patrimoine en fin d'année 2023, la commune

et les habitants pourront prétendre à ces aides en complément de celles à la rénovation énergétique proposées par l'État. **Pour pouvoir bénéficier de l'aide, il faut que votre construction soit référencée parmi les maisons de caractère.** Vous pouvez consulter le plan de repérage des bâtiments, en mairie ou sur le site internet. Un cahier des prescriptions architecturales accessible sur le site internet du CPRB vous guidera pour votre projet. Pour être éligibles, les travaux doivent se trouver sur les parties visibles de la voie publique pour au minimum 2/3 de la surface totale. Les travaux peuvent être un ravalement ou rejointoiement de façade, le remplacement de menuiseries bois ou leur peinture, la charpente ou la couverture, les murs de clôtures d'origine, le petit patrimoine tels que les fours, les puits et les enseignes commerciales de style. Avant de déposer votre demande de subvention sur le portail internet des aides de la Région, vous devez au préalable transmettre par mail les pièces suivantes :

- Photographie du bien concerné par les travaux

- Plans avant et après travaux (si plans d'architecte)
- Plan cadastral signalant l'emplacement du bien concerné
- Devis détaillé des travaux précisant la nature des matériaux
- Arrêté de non-opposition de la mairie suite au dépôt du permis de construire ou de la déclaration préalable
- Avis de l'architecte conseil du Département

Attention : les travaux ne doivent pas commencer avant le dépôt complet du dossier sur la plateforme régionale. Les aides peuvent aller jusqu'à 15 % du montant des travaux avec un plafond de subvention 15 000 € et un seuil minimum de 5 000 € TTC. Pour les enseignes de style, le seuil minimum de travaux est de 1 500 € HT. Certains projets de haute qualité peuvent parfois donner droit à une défiscalisation allant jusqu'à 50% du montant des travaux avec la Fondation du Patrimoine. Dès que vous avez l'intention de faire des travaux que vous pensez éligibles, il est conseillé d'échanger avec le CPRB par mail à contact@cprb.org ou par téléphone au 02 99 23 92 83.

Demandeur - Identité	Adresse du terrain	Description du projet	Décision - Date	Décision - Intitulé
NOVA Énergie	5, allée de la Higourdière	Installations de panneaux photovoltaïques	03/04/23	Non opposition
QUIVIGER Sonia	5, rue de Bretagne	Rejointement des façades	07/04/23	Octroi tacite
MILCENT Damien	25, rue de Villartay	Construction d'un carport	13/04/23	Non opposition
PATIN Vincent	14, allée des Chardonnerets	Installation d'un carport	13/04/23	Non opposition
LANGINY Sébastien	3, rue de Villebermont	Changement de destination d'un garage	24/04/23	Non opposition
NOVA Énergie	1, Villetain	Installations de panneaux photovoltaïques	26/04/23	Non opposition
OPEN ENERGIE	22, Le Chenay	Installation de panneaux photovoltaïques	27/04/23	Non opposition
SCI Maison Pierre	4, rue de Bretagne	Changement de destination d'un local commercial en habitation	28/04/23	Non opposition
PANNETIER Françoise	10, rue des Riaux	Installation d'une clôture	03/05/23	Non opposition
MOUBECHÉ Bruno	25, Mont Rouault	Installation d'une clôture	09/05/23	Non opposition
FORGEOT Michel	4, rue Casimir Pigeon	Installation d'une clôture	12/05/23	Non opposition
PIGEON Serge	13, Razette	Changement de destination d'un grenier	15/05/23	Non opposition
CC Pays de Dol Baie du Mont Saint-Michel	ZA de Budan	Division parcellaire	15/05/23	Non opposition
GROSDOIGT Annick	Villeclaire	Abris de jardin pour rangement d'outils	15/05/23	Octroi tacite
DELVILLE Marie-Françoise	11, rue de la Devisse	Construction d'une maison d'habitation	16/05/23	Non opposition
Collège Saint-Joseph	12, rue Casimir Pigeon	Changement de couverture d'un bâtiment	24/05/23	Non opposition
LEDUC Cathy	13, rue Monseigneur Ménard	Installation d'une pergola	24/05/23	Non opposition
GIROUARD Aurélie	17, Lande Chauve	Installation d'une piscine	02/06/23	Octroi tacite



TOUS AU JARDIN



Samedi 15 avril s'est déroulée la 1^{ère} édition de l'opération Tous au Jardin, organisée par la Commission environnement, en collaboration avec les Éco-ambassadeurs et le Conseil Municipal des Jeunes. Cette journée a été l'occasion pour le public d'échanger des plantes et graines dont des "Christophines", plantes comestibles venant de la Réunion. Une quarantaine de nichoirs ont été décorés par les enfants puis installés, ainsi que des hôtels à insectes, dans le centre-ville. Une grainothèque, de manière permanente, est désormais accessible à tous à la Médiathèque.



UNE NOUVELLE AIRE DE COMPOSTAGE Mardi 9 mai, aux abords du restaurant municipal, ont été installés et inaugurés trois composteurs sous l'œil averti de François, Maître composteur de Compost'tout. La classe de CM2 de l'école publique ainsi que des Eco-ambassadeurs de l'école et du collège Saint-Joseph et des agents du service périscolaire, ont participé à cette installation en présence du Maire, Louis Thébault et de Sylvie Pigeon, adjointe aux affaires scolaires. Depuis deux ans, le dispositif des Eco-ambassadeurs, pour les scolaires du CP jusqu'à la 4^e, des deux écoles (publique et privée) ainsi que du collège privé qui fréquentent la cantine, ont pour objectif de mettre en place ou de participer à des actions autour de l'environnement mais aussi, de gestes écocitoyens. Cette installation était l'une de leur demande. À tour de rôle, selon les salles, les Eco-ambassadeurs auront pour mission de verser dans les composteurs les épluchures de légumes et de fruits du restaurant municipal. Le compost sera quant à lui exploité de façon pédagogique dans les bacs potagers de l'école. Cette nouvelle aire de compostage, ouverte à tous, est la 4^{ème} sur la commune, après celles du Jardin

des Saveurs, de la place du Père Papail et de la Villa Triskel.

JOURNÉE ÉCOCITOYENNE



Le 2 juin, les élèves des écoles et collèges, avec les Éco-ambassadeurs et des élus du Conseil municipal des jeunes, ont participé à journée ramassage des déchets organisée par la Commission développement durable.

RETENEZ LA DATE DU 25 NOVEMBRE Suivant le dicton «À la Sainte-Catherine tout bois prend racine», toutes les bonnes volontés seront les bienvenues pour la plantation d'une vingtaine d'arbres fruitiers sur la commune. Plus d'informations dans le bulletin municipal de la rentrée.



La Mairie Communique

Pleine-Fougères 

Horaires de la Mairie

Les services administratifs de la Mairie sont ouverts : du lundi au vendredi 8h30/12h30 et de 13h45 /17h15 sauf le vendredi 13h45/16h30. ☎ 02 99 48 60 46

E-mail :

mairie.pleinefougères@wanadoo.fr

N'hésitez pas à consulter notre site internet :

www.ville-pleine-fougères.fr

Et notre page Facebook

www.facebook.com/ville-pleine-fougères/



Nous suivre sur Instagram



[Instagram@mairiepleinefougères](https://www.instagram.com/mairiepleinefougères)

Et Intramuros



Permanences en semaine :

- Du lundi au vendredi 8h30/10h : Louis Thébaud, Maire
- Lundi 10h/12h : Sylvie Pigeon, Adjointe à la jeunesse, à l'éducation, à la culture
- Mardi 10h/12h : Didier Brune, Adjoint aux finances, aux aménagements urbains et aux travaux
- Mardi 17h/19h : Damien Cayre, Adjoint aux affaires rurales et à la voirie

et au développement durable

- Mercredi 15h30/17h30 : Marie-Christine Herry-Vrignat, Adjointe à la communication, aux animations, aux loisirs et aux sports
- Vendredi 10h/12h : Sylvie Hivert, Adjointe aux affaires sociales et aux solidarités. **Le Maire et les Adjointes tiennent une permanence le samedi matin de 10h à 12h à tour de rôle sauf du 1^{er} juillet au 31 août.**

Vous souhaitez faire une demande de carte d'identité ou de passeport ?

La procédure est la suivante : **1^{er}** : prendre un RDV en Mairie, où vous seront indiqués les documents nécessaires pour la réalisation de votre pièce d'identité. **2^e** : aller sur le site ants.gouv.fr ou à France Services (locaux de La Poste de Pleine-Fougères) afin d'effectuer la pré-demande obligatoire. **3^e** : se rendre en Mairie avec les pièces demandées lors de la prise de RDV pour finaliser la demande. Les RDV à la Mairie se font exclusivement par téléphone, pour des RDV les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h-16h30 ainsi que le mercredi de 9h à 12h.

Permanence Conseil en Architecture et en Urbanisme



Mathias Deniaud, architecte-conseil, tient ses permanences à la Mairie un vendredi par mois sur rendez-vous uniquement. Les rendez-vous sont à prendre à la Mairie au 02 99 48 60 46.

France Services 20 services publics sont présents en un même lieu, 23

rue de Normandie. France Services, au rez de chaussée, vous accompagne dans vos démarches au quotidien : lundi de 14h à 16h, du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h, le samedi de 9h à 12h. • **Accompagnement** pour vos démarches en ligne • **Accès gratuit** et en libre-service à Internet et aux équipements numériques • la CAF, l'Assurance Maladie, la Carsat Bretagne, les Impôts, l'Agence Nationale des Titres Sécurisés pour les pré-demandes de carte nationale d'identité ou passeport, le Ministère de la Justice, la MSA et Pôle Emploi qui sont proposés en ligne. Contact : 02 23 15 21 47 ou pleine-fougères@france-services.gouv.fr. Les permanences assurées à l'étage :



- **Le CDAS** : les assistantes sociales le lundi après-midi et mardi matin de 9h/12h sur RDV au 02 90 02 76 50
- **Le RSA** le jeudi matin de 9h/12h. Rens : au 02 99 82 86 00
- **Le PAE** (Point Accueil Emploi) : le lundi, mardi, jeudi et vendredi matin. Rens : 02 99 80 19 77
- **L'AGECLIC** : un vendredi par mois sur RDV au 02 23 16 45 45. Rens : www.ageclic.fr
- **Info Energie** le 3^e mercredi du mois impair de 9h30/12h sur RDV au 02 99 80 90 57
- **Soliha** (solidarité habitat) : le 2^e mercredi du mois sur RDV au 02 99 80 90 57

- **Aid'Habitat** : le 3^e mercredi du mois pair de 9h30/12h sur RDV au 02 99 80 90 57
- **Conciliateur de Justice** : le 2^e jeudi après-midi de chaque mois de 14h/17h sur RDV au 06 68 53 16 31
- **La Mission Locale** : le jeudi matin de 9h/12h sur RDV au 02 99 82 86 00
- **Solidaribus** : un jeudi sur deux de 10h/12h. Rens 02 99 19 86 55 - 06 84 98 80 03 ou spfsmalmo@orange.fr
- **UFC que Choisir** : le lundi de 14h/16h sur RDV au 02 99 56 80 47 ou contact@saintmalo.ufc-quechoisir.fr

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE



www.defense.gouv.fr/jdc

Recensement Militaire

Les jeunes (filles et garçons) doivent se faire recenser entre la date à laquelle ils atteignent 16 ans et la fin du 3^e mois suivant. Lors de votre visite en Mairie, n'oubliez pas de vous munir du livret de famille de vos parents, d'un justificatif de domicile de moins de trois mois et d'une carte d'identité. Une attestation de recensement sera remise au jeune. Celle-ci est indispensable pour être convoqué à la journée de la Défense et de la Citoyenneté et pour divers examens dont le permis de conduire.



L'ÉTAT CIVIL

Bienvenue à

- **Yoan CHOUENARD**, né le 21 décembre 2022, 10, la Higourdière
- **Aaron BOUCHERIE**, né le 29 mars 2023, 1, les Haies de Combourg
- **Soan PÉRIAUX**, né le 27 avril 2023, 2, le Roquet



Sincères condoléances aux familles de

- **Jean ANGER**, 80 ans, le 8 mars 2023
- **Jacques DUINE**, 76 ans, le 17 mars 2023
- **Serge ROUX**, 71 ans, le 16 avril 2023
- **Michel BÉSIAT**, 67 ans, le 1^{er} mai 2023
- **Éthan LOUET**, 4 mois, le 2 juin 2023



Résidence Les Marais

- **Fernande AUGER**, née HAMON, 102 ans, le 12 avril 2023
- **Nicolle CHEVET**, née LE BÉCHEC, 80 ans, le 28 avril 2023
- **Claude CONTIN**, 77 ans, le 25 mai 2023

Site Internet – du nouveau

Après plusieurs mois de construction, avec l'aide d'Alexandre Trocmé, webmaster, le nouveau site Internet de Pleine-Fougères est visible sur <https://pleine-fougères.bzh/> Vous y retrouverez toutes les informations pratiques, les actualités, les événements, le bulletin municipal, les contacts utiles etc.

Un peu de civisme !

Déjections canines La mairie déplore, de plus en plus, l'absence de civisme de la part de certains propriétaires d'animaux. Les crottes de chiens laissées dans les espaces publics, posent de nombreux problèmes : des accidents, des désagréments visuels et olfactifs, des problèmes d'ordre civique, mais aussi une dégradation de l'image de la commune. Chaque propriétaire de chien est donc prié de ramasser les excréments de son compagnon, que ce soit au milieu d'une rue, sur le trottoir, dans les espaces verts ou dans les massifs ! Pour cela, il suffit simplement de se munir d'un sac pour ramasser les déjections de son animal lors de ses balades. La propreté de notre commune repose avant tout sur le comportement responsable de chacun de ses administrés. **La commune est notre espace de vie, respectons-le !**



Transport des déchets en remorque jusqu'en déchèterie : prudence...

Pour la sécurité de tous et pour préserver notre environnement, merci de bâcher ou sangler correctement votre remorque si vous vous rendez en déchèterie. Vous éviterez ainsi que des déchets et des végétaux ne tombent sur la route et se retrouvent dans la nature.



LA MÉDIATHÈQUE

Horaires d'ouverture : le mardi de 10h à 14h ; le mercredi de 10h à 18h30 ; le vendredi de 14h à 18h30 ; le samedi de 10h à 17h. La Médiathèque sera fermée du 1^{er} au 29 août.

Réouverture le mardi 30 août.
rue William Eon. Rens.: 02 99 48 64 58 ou mediatheque-pleinefougeres@orange.fr

• Des expositions

La Médiathèque, tout au long de l'année, organise différentes expositions. Au printemps, elle a accueilli des expositions de peinture du Pleine-Fougerais Christian Bessonneau, de «Maman je



ne veux pas la guerre» de l'association Bretagne-Pologne et jusqu'à la fin du mois de juillet, c'est La Poste qui est mise en avant à travers la collection prêtée par Jean-Claude Labbé.

Le 7 juillet, dans le cadre du festival Môm'en baie, orga-



nisé par la Communauté de communes, une quinzaine d'enfants de l'accueil de loisirs ont suivi un atelier animé par l'autrice Andrée Prigent.

Une exposition sur le cirque, prêtée par la Médiathèque Départementale, sera à voir à partir du mercredi 13 septembre.

DEMANDEZ LE PROGRAMME

À découvrir ce trimestre

• **Espace sensoriel** jusqu'au 20 juillet éveiller et stimuler les sens des enfants de 0 à 3 ans, dans un lieu confortable et sécurisant.

• **Espace motricité petite enfance** : jusqu'au 29 juillet, accessible aux enfants de moins de 6 ans, vous y trouverez : • un coin bébé • un coin «jeux d'imitation» • un parcours de motricité • des jeux de construction • des jouets et puzzles en bois pour exercer la motricité fine • un coin «jeux de plateau».



Animations

• Cinéma en plein air :

samedi 15 juillet à 22h15 avec Tintin, le secret de la licorne, film de Steven Spielberg à partir de 6 ans. Séance unique et gratuite au stade de Pleine-Fougères. Apportez vos sièges pour un meilleur confort.



Les tournois jeux vidéo (sur inscription)

– **Tournoi de Danse**

mercredi 12 juillet à 14h.

– **Tournoi de foot**

mercredi 19 juillet à 14h.

– **Tournoi de Course de Kart**

mercredi 26 juillet à 14h.



• Les petites histoires

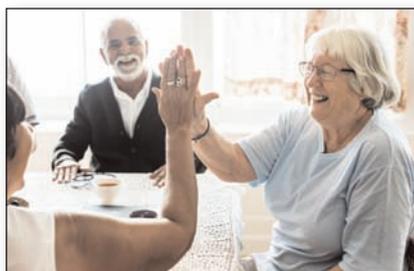
Venez écoutez des histoires à la Médiathèque, pour petits et grands enfants : les 8 et 22 juillet à 10h30 pour les 0-3 ans et à 11h pour les 3-6 ans.

• **Scrabble** Passez un bon moment, toutes les semaines en jouant au Scrabble, le vendredi à 16h. Ouvert à toutes et



à tous et à tous niveaux. Pour le mois d'août, la médiathèque sera fermée, les joueurs se réuniront dans la salle des Arcades de la Mairie.

• Accueil des seniors



Voyagez, apprenez et découvrez dans la bonne humeur, avec l'accueil des seniors ! Rencontres et débats sont au programme le mardi 12 septembre à 14h30.

• Club de lecture



La base, est une base de lancement pour la lecture pour tous. Si vous aimez lire et avez envie de partager vos découvertes littéraires, vous êtes au bon endroit le 20 septembre à 17h.

Infos

Des jeux de société sont à disposition, pour petits et grands à partir de 2 ans. Venez jouer entre amis ou en famille aux jeux vidéo à la Médiathèque ! Musiciens en herbe ou confirmés, montrez votre talent sur notre piano. Rendez vos documents à toute heure, grâce à la boîte de retours sur la façade.



Le 2^{ème} trimestre 2023 a été animé par plusieurs rencontres intergénérationnelles notamment avec les élèves des collèges Saint-Joseph et François Brune pour des après-midi en chanson. Certains étaient présents avec leur instrument de musique mais tous avec de belles voix à la plus grande joie des locataires.

Nous avons également participé à une activité loto avec l'accueil de loisirs et trois autres séances sont déjà programmées sur le thème « des métiers d'aujourd'hui et d'autrefois ». Les locataires ont pu faire quelques sorties par



exemple, aller manger une bonne « tête de veau » au restaurant de Meillac ou encore fin juin, la visite d'un atelier de fabrication de caramels et de chocolats. Pour plus d'informations sur la Résidence Villa Triskel, vous pouvez prendre contact avec Sylvie Hivert, vice-présidente du CCAS, à la Mairie au 02 99 48 60 46 ou directement auprès de Tiphaine Bouvier, coordinatrice de vie sociale.



Quoi de neuf à Pleine-Fougères ?

LE DYNAMISME DE LA COMMUNE ATTIRE LES ENTREPRISES

Une première hutte pour le Camp Viking
En tant que passionné, Roger Bozic concrétise un rêve et applique sa devise "vivre ses rêves et ne pas rêver sa vie". En effet, le vendredi 28 avril



était inaugurée à la Ressandière, en présence du Maire Louis Thébault, la première hutte du camp viking de Roger Bozic et de Laëticia Bussard. Conçue entièrement par ce passionné, avec des matériaux naturels (paillis, bois, terre battue, toilette sèche...) et démontable, cette première hutte de Odin s'inscrit totalement dans son environnement. Ouverte à la réservation à partir du milieu du mois de mai, elle peut accueillir 4 personnes. Deux autres huttes viendront petit à petit compléter le camp. Facebook Les portes de l'histoire Renseignements 06 75 25 18 64

Intermarché

Yohann Marsac est le nouvel adhérent de l'Intermarché de Pleine-Fougères. Originaire de Rennes,



il arrive de Brest où il exerçait en tant que gestionnaire d'un établissement de la même enseigne. Pour ce Breton, rejoindre Pleine-Fougères «ville côtière est en quelque sorte un retour aux sources» avec l'envie d'être dans un magasin « qui permet d'être au contact de la clientèle ». Outre le souhait de se rapprocher de producteurs locaux, de s'implanter encore plus localement et dans la vie économique de Pleine-Fougères, des projets sont envisagés avec la rénovation du point de vente l'année prochaine avec deux objectifs :

— L'amélioration du confort de la clientèle et la diversification des produits notamment dans «l'esprit de marché»

— Au niveau économique avec le changement des meubles froids à portes fermées pour faire des économies d'énergie et pour le confort thermique des clients. L'Intermarché va également s'inscrire dans le numérique par le biais de réseaux sociaux notamment Facebook.

MAISON D'HÔTES KERCALOW

Installée depuis deux ans à Pleine-Fougères, Céline Geoffroy vient d'ouvrir des chambres d'hébergement touristique dans sa maison d'hôtes KerCalow et son jardin de 2000 m2.



Pour Céline Geoffroy, il s'agit d'un projet pensé il y a plusieurs années, autour du partage qui aboutit. Outre le cadre, le site permet aux personnes hébergées de profiter des pâtisseries maison faites par Céline Geoffroy, diplômée d'un CAP pâtissier. Un site internet est en cours de construction. Renseignements, Maison d'hôtes KerCalow au 3 rue de Villebermont au 06 63 36 14 89 ou kercalow@gmail.com

Quoi de neuf à Pleine-Fougères ?

DU NOUVEAU À L'ESPACE MÉDICO-SOCIAL

À compter du 1^{er} juillet, l'Espace Médico-Social de Pleine-Fougères accueille une nouvelle praticienne, Marie Le Coz, podologue posturologue.



Diplômée en 2007 et spécialisée dans différents domaines notamment en émotionnel et thérapie manuelle, Marie Le Coz prend en compte la charge posturale globale du corps. Cette approche est spécifique et unique à chaque patient. Les formations complémentaires en podologie du sport, en réflexes archaïques, en podologie pédiatrique, en thérapie manuelle... viennent enrichir le bilan complet postural afin de déterminer avec précision la dysfonction primaire. Pour joindre Marie Le Coz : 07 67 40 70 29 et Doctolib. Pour mieux comprendre les pratiques proposées : www.marielecozpodologue.com

DU NOUVEAU À LA MAISON DU BIEN-ÊTRE ET DE LA FAMILLE

Arrivée d'une sophrologue

Sophrologue certifiée, Olivia Tribeau sera présente à la Maison du bien-être et de la famille, chaque mercredi sur rendez-vous. La sophrologie est une méthode de relaxation qui permet de créer un équilibre entre le corps et l'esprit. Olivia Tribeau accompagne les adultes qui en ressentent le besoin, à gérer leurs émotions et le sommeil à l'aide de différentes méthodes comme la relaxation dynamique,

la respiration, la visualisation et la méditation.
Olivia Tribeau, 06 09 20 57 77
ou olivia.therapeute@gmail.com



Arrivée d'une psychologue

Claire Le Magourou, psychologue clinicienne diplômée d'État, intègre la Maison du Bien-être et de la famille, chaque jeudi après-midi sur rendez-vous, de 13h à 19h. La jeune femme reçoit les enfants, les adolescents et les adultes, pour des entretiens individuels ou en famille, pour des problèmes de comportement, relationnel, deuil, stress, problèmes émotionnels, mal-être... Pour en savoir plus : Claire Le Magourou www.lemagourou-psychologue.fr ou 07 66 20 55 81



Le saviez-vous ?

Profitons au maximum du plaisir des randonnées en toute sécurité : le code de la route évolue en faveur des piétons et des cyclistes.

Sur certains feux tricolores de petits panneaux triangulaires avec un vélo jaune sont destinés aux cyclistes. Cette signalisation leur permet de franchir le feu rouge pour s'engager dans les directions indiquées par les flèches, sous réserve de céder le passage à tous les usagers qu'ils croisent.



Sens interdit sauf vélo : si la rue est à double-sens cyclable, c'est normal puisqu'il s'agit alors d'une rue autorisée dans les deux sens pour les cyclistes tout en restant à sens unique pour les autres véhicules. Le panneau «sauf vélo» ajouté sous le panneau sens interdit, permet aux cyclistes de circuler en sens inverse. Cet aménagement devient de plus en plus cou-



rant. Il est même la règle dans les zones 30 et autres rues limitées à 30, les zones de rencontre et les aires piétonnes.

Depuis juillet 2015, plusieurs infractions relatives aux stationnements illicites ont fortement augmenté et sont désormais passibles d'une amende de 135 euros, contre 35 euros auparavant. En font partie : le stationnement ou l'arrêt (même pour 30 secondes, même à cheval) sur un trottoir, sur un passage pour piéton, 5 mètres avant celui-ci en l'absence de place matérialisée, sur une bande ou une piste cyclable.



Le sas cycliste est un espace réservé aux cyclistes. Il est placé juste avant le feu tricolore



et est délimité par une ligne pointillée en amont de laquelle les véhicules motorisés doivent s'arrêter. Il est matérialisé par des pictogrammes vélo. Son accès est généralement prévu par une bande cyclable. Il devrait bientôt être généralisé dans tous les carrefours à feux.

Vous êtes derrière un cycliste, vous souhaitez le dépasser, mais il y a une ligne continue... Depuis juillet 2015, vous êtes autorisé à chevaucher cette ligne pour effectuer son dépassement, sous réserve que vous puissiez le faire sans danger. Seul le chevauchement est autorisé et non le franchissement complet.



MIEUX CIRCULER À VÉLO

Aujourd'hui, l'usage du vélo se développe pour aller au travail, faire ses courses, emmener les enfants à l'école... Pour un maximum de sécurité, il convient **d'être bien protégé et visible mais aussi de respecter quelques règles** : entretenez votre vélo, protégez-vous en cas de chute (le casque est le plus sûr moyen de protéger sa tête), restez visible, respectez le code de la route (seuls les enfants de moins de 8 ans ont le droit d'emprunter les trottoirs à vélo), **faites-vous entendre et anticipez** en utilisant votre sonnette ou votre voix, indiquez chaque changement de direction en tendant le bras, ne restez pas dans les angles morts des bus et poids lourds, restez à l'écoute : **l'usage de casque audio et oreillettes est interdit, l'usage du téléphone tenu en mains l'est également**. Utilisez un bon antivol de préférence en forme de U. Tous les conseils pour lutter contre le vol sur www.fub.fr



FAVORISER L'USAGE DU VÉLO

En matière de transport de personnes, le Pays de Saint-Malo est confronté aux mêmes problématiques que nombre de territoires de la Région Bretagne : 80 à 90 % des trajets domicile-travail sont effectués par une personne seule dans sa voiture. Le vélo pourrait-il constituer une bonne alternative ? Peut-être plus qu'on ne le pense.

La Communauté de communes vous aide pour l'achat d'un vélo à assistance électrique

Depuis le 1^{er} janvier 2022, la Communauté de communes soutient les particuliers dans leur projet d'acquisition d'un vélo à assistance électrique (VAE) à hauteur de 100 €. L'aide de la Communauté de communes est cumulable avec l'aide de l'État et le dispositif des Certificats d'Économie d'Énergie. Pour plus de renseignements rendez-vous sur le site de la Communauté de Communes : www.ccdol-baiemsm.bzh



**LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VOUS AIDE**

**POUR L'ACHAT D'UN VÉLO
À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE**

À HAUTEUR DE 100 €



**Renseignements et formulaire de demande
disponibles sur www.ccdol-baiemsm.bzh**

QUE FAIRE DURANT LES VACANCES D'ÉTÉ ?

Des sorties autour de Pleine-Fougères et de ses environs vous sont proposées.

Le Circuit N°7 « route du Mont Saint-Michel » est une liaison cyclable qui permet de rejoindre la voie verte EV4-Véломарitime et d'aller jusqu'au Mont Saint-Michel via les Polders. Le départ se situe devant la mairie de Pleine-Fougères. **Le Circuit N°10 « les marais du Couesnon »** est une jolie balade autour du Couesnon, au sud de la baie du Mont Saint-Michel où se réfugient une faune et une flore exceptionnelles. **Le circuit du Bocage** c'est une boucle au départ de Pleine-Fougères qui vous emmène à l'étang du Pas Gérard à Sains puis vers La Boussac, Broualan, Trans la Forêt pour revenir à Pleine-Fougères. Et dernièrement, un nouvel itinéraire vélo **N°21** de 9 km, nommé **«Chemin des Evêques »** chemine en campagne sur une voie aménagée. Elle emprunte plusieurs sites incontournables du Pays dolois, comme la Vallée du Guyoult, le menhir de Champ-Dolent, le petit village du Breil, pour une arrivée à Saint-Léonard.



Panneau qui indique
la direction du circuit
vélo à faire pour aller
au Mont Saint-Michel
Panneau situé
sous les fenêtres
de la mairie

Œuvrons pour une cohabitation apaisée entre piétons, cyclistes et automobilistes. La route se partage, soyons tous vigilants.



SCHÉMA DIRECTEUR CYCLABLE

La Communauté de communes du pays de Dol et de la Baie du Mont Saint-Michel, en tant qu'Autorité Organisatrice des Mobilités et lauréate de l'appel à projet AVELO 2 de l'ADEME, s'est engagée dans la réalisation de son Schéma Directeur Cyclable avec le soutien technique et financier de l'ADEME.

Objectif : faciliter, développer et sécuriser la pratique de la marche et du vélo au quotidien pour se rendre au travail, aller à l'école, ses activités ou encore faire ses courses.

Ce Schéma Directeur Cyclable déterminera les infrastructures à aménager et les équipements à installer pour faciliter l'usage du vélo, à court, moyen et long terme tant pour les déplacements du quotidien que pour les déplacements de loisirs. Réalisé en collaboration avec le bureau d'études BL Evolution, il se déroule en 3 phases : diagnostic, orientations et plan d'action.

Actuellement dans la troisième et dernière phase, la Communauté de communes en col-



laboration avec l'ensemble des parties prenantes élabore et définit les priorités et les actions à mener au cours des 10 prochaines années pour rendre opérationnel ce Schéma Directeur à l'horizon 2033.

Pour la commune de Pleine-Fougères cela signifie la création de 5 liaisons cyclables sur son territoire permettant de relier les communes de Sains, Trans-la-Forêt, Vieux-Viel, Saint-Georges de Gréhaigne et La Boussac.

Les associations

ADMR – PORTAGE DE REPAS

Vous voulez déguster un menu complet à domicile et sans rien cuisiner ? Avec l'ADMR, c'est possible ! Que vous ayez des difficultés pour cuisiner, pas envie d'aller faire les courses ou peu d'idées de repas, l'ADMR vous propose une livraison quotidienne et de saison à domicile. Vous pouvez choisir des menus pauvres en sel, avec des textures adaptées à vos besoins (mixés, hachés, moulinés...). En plus de choisir le nombre de repas hebdomadaires que vous souhaitez, vous bénéficiez d'une visite régulière chaque matin avec le sourire !

Vous pouvez être aidés financièrement pour ce service avec un crédit d'impôt de 50% sur la partie livraison.

Renseignements au 02 99 48 66 51.



Amicale des donneurs de sang

Merci aux 54 donneurs dont 1 nouveau qui se sont présentés à la 2e collecte de sang du 23 mai à la salle Serge Gas, contribuant à l'approvisionnement dont les hôpitaux ont besoin pour soigner les malades.

Malheureusement, depuis la fin du Covid, l'objectif espéré d'au moins 60 donneurs à la collecte n'est pas atteint ! Une remarque : plusieurs rendez-vous inscrits ne se sont pas présentés à cette collecte, sans avoir eu de précisions ?

Suite à notre intervention pédagogique dans l'école publique de Pleine-Fougères, les élèves de CM1 ont tenu à assister au déroulement de la collecte, merci à leur enseignante Emilie Hallet.

Notre amicale a tenu ensuite son assemblée générale en présence du Maire, Louis Thébault. La secrétaire Nicolle Guitteny a présenté le rapport d'activités 2022 :

- résultat de nos 3 collectes de sang total en 2022 avec 179 donneurs présentés
- don de plasma : 26 donneurs en 9 co-voiturages à la Maison du Don de Rennes
- notre amicale a multiplié ses actions de promotion, notamment avec des interventions pédagogiques dans les écoles primaires de Roz-sur-Couesnon, Saint-Georges de Gréhaigne, Sains et les 2 écoles de Pleine-Fougères
- démarches auprès de l'entreprise Phytomer de Roz-sur-Couesnon et Leloup de Pleine-Fougères pour qu'ils mobilisent des donneurs volontaires

La trésorière Valérie Cor a présenté le rapport financier.



Bernard Besnard quitte notre amicale après 25 années de bons services et nous le remercions pour son engagement. Nicolas Bourasseau et Sylvie Martin, nouveaux élus, viennent renforcer notre équipe.

Monsieur le Maire a conclu en soulignant l'importance « du don qui sauve 3 vies » et dit qu'il est essentiel pour lui de soutenir nos actions, nous le remercions de son aide matérielle.

Merci beaucoup aux membres tous solidaires pour faire que nos collectes puissent continuer dans de bonnes conditions.

Prochaine collecte de sang le mercredi 9 août, sur rendez-vous

en s'inscrivant sur le site Don de Sang « rubrique mon RDV ». Rappel : carte d'identité, peser plus de 50 kg, ne pas venir à jeun et compter une heure. N'hésitez pas à contacter un membre de l'Amicale ou le responsable au 06 62 42 54 36 ou par email marcel.duchemin4@wanadoo.fr qui vous aidera à vous y inscrire.

Nous avons besoin de vous les donneurs, nous comptons sur vous et encore merci pour votre don !

Les associations

Amicale laïque de l'école publique

Le 14 mars 2023, s'est tenue l'assemblée générale de l'Amicale Laïque de l'école publique de Pleine-Fougères. Suite à cette réunion 6 nouveaux membres ont intégré l'équipe des amicalistes qui montent ainsi l'effectif à 18 membres. Un grand merci à eux !

Le 28 mars, les amicalistes ont procédé à l'élection du bureau. **Ont été élus** : Sophie Rouault, présidente ; Ingrid Chappé, vice-présidente ; Christelle Bauné, secrétaire ; Aurélie Équeter, secrétaire adjointe ; Émilie Hallet, trésorière ; Cathy Leclancher, trésorière adjointe ainsi que 3 commissaires aux comptes : Anna Bourrel, Cathy Milcent et Dominique Aussant.

Lors de ces réunions :

- Une participation financière à hauteur de 3000€ a été versée en faveur de la classe de neige, qui a eu lieu du 29 janvier 2023 au 04 février 2023 à Autrans en Isère, pour les classes de CM1 et CM2 de l'école publique.
- Un repas à emporter a également été organisé le 12 mai. 172 repas ont été vendus et l'Amicale remercie toutes les personnes ayant participé à cet évènement !



Petit rappel, les bénéfices de ces ventes servent à financer en grande majorité les sorties scolaires. La fête de l'école a eu lieu le dimanche 2 juillet avec au programme le spectacle des enfants, avec des chants et des danses ; un repas organisé par l'Amicale ainsi qu'une tombola et des jeux dans la cour de l'école.

APEL de l'école Sainte-Marie

Une fin d'année scolaire festive pour l'Apel Sainte-Marie avec des nouveautés : la soirée zumba et l'opération « vide ta chambre ». Cette dernière a eu lieu le 12 mai et au vu de son succès, on valide l'organisation d'une seconde édition.

Vendredi 9 juin pour la fête de la musique au collège Saint-Joseph, les élèves de la maternelle à la 3e ont assuré le spectacle devant les familles ; l'occasion pour les élèves de l'école de présenter les chants écrits avec Christos et aux élèves du collège le travail de l'année autour du chant et des instruments, orchestré par Monsieur Beaufrère, professeur de musique. Merci à lui et aux deux équipes pédagogiques pour leur engagement. La buvette et la restauration étaient assurées par les deux équipes des Apel des deux établissements. Le but de cet événement est de faciliter l'intégration des futurs collégiens !

Dimanche 2 juillet, la kermesse, événement phare de l'année sous le thème des chansons de l'été, était organisée avec le spectacle des enfants, la restauration sur place, des jeux animés par l'équipe de l'Apel et des parents bénévoles. Une grande tombola était organisée avec plus de 700 lots à gagner.



Merci aux commerçants et artisans locaux pour leur soutien !

Les fonds récoltés tout au long de l'année permettent de financer les projets pédagogiques proposés par l'équipe enseignante et contribuent au bien-être de nos enfants. Rendez-vous en septembre pour l'assemblée générale.

COPF SECTION BADMINTON

La seule équipe engagée cette saison en championnat départemental mixte termine 2e.

Les jeunes, cette saison, ont participé à de nombreux tournois dans différentes catégories benjamins, minimes et cadets... dont cinq tournois du trophée de Pays de Fougères en remportant 11 médailles et à 10 tournois du Pays de Saint-Malo avec 17 médailles. Le classement général des tournois du Pays de Saint-Malo pour le COPF est le suivant : Baltazar Lorin, 2e benjamin ; Félix-Yann Guénard, 2e minime ; Ethan Chappé, 3e minime ; Claire Pérennes, 3e cadette ; Lilian Minois, 2e junior. Bravo à Damien Lefrançois, Justine Guillard-Jirourard et Jessie Briand qui étaient présents au tournoi final de Combourg. La section badminton du COPF a également eu un finaliste en minime et une finaliste en cadette au tournoi de Pontorson.



COPF – SECTION TENNIS DE TABLE

Suite au tournoi organisé par le COPF le samedi 20 mai, trois joueurs se sont placés aux trois premières places.

Au dernier tournoi de l'année, le samedi 10 juin à Saint-Jouan des Guérêts, Noé Leloup a remporté une médaille et une coupe.



MINI AGRI BREIZH

Dimanche 2 avril, l'exposition de maquettes organisée par l'association Mini Agri Breizh a connu un joli succès avec une très belle affluence du public tout au long de la journée.



Les associations

J'AI DEUX NOTES À VOUS DIRE – J2N

Deux auditions en avril et mai dernier se sont déroulées à la médiathèque avec du piano, de la guitare et du chant et d'excellents élèves musiciens-pâtisseries pour clore la séance avec de délicieux gâteaux faits maison. **Nouveau** : Laurent, professeur de guitare en cours collectifs, viendra le samedi matin à la médiathèque animer deux séances d'éveil musical : l'une pour les 3 et 4 ans, l'autre pour les 5 et 6 ans. Un 3^{ème} professeur de piano nous rejoindra à la rentrée, la demande étant déjà très importante. **Portes ouvertes de l'association** : dimanche 10 septembre de 10h à 13h au centre de secours de Saint-Broladre, 4 rue de la Boussaquière. Nous vous attendons pour des entretiens avec les professeurs, essais des instruments, inscriptions et réinscriptions.

jai2notesavousdire@gmail.com ou www.jai2notesavousdire.com - Facebook et 06 81 88 91 04



CLUB CANTONAL DES AÎNÉS RURAUX - G'MOUV35

Le secteur de Pleine-Fougères a fait un voyage en Languedoc-Agde du 29 avril au 6 mai : l'occasion de plusieurs visites et croisière pour découvrir la région, le tout sous le soleil et dans la bonne humeur. Du 11 mai au 18 mai, c'est en Italie que nous avons posé nos valises pour découvrir la région de Naples, Capri et la côte Amalfitaine. Visites, découvertes et dégustations de produits locaux ont fait le bonheur de tous les participants. **Notez bien** : repas de secteur prévu le 7 octobre avec le Petit fermier. Bonnes vacances à vous tous



ACCA – ASSOCIATION DE CHASSE COMMUNALE AGRÉÉE

Suite à la réunion du 22 mai 2023, le nouveau bureau du conseil d'administration est composé de :

Yves Petitpas, président ; Ludovic Davy, vice-président ; Jérôme Helye, trésorier ; Michel Quentin, secrétaire ; membres : Bernard Costentin et Sylvain Desgranges.



FC BAIE

La saison est terminée au FC Baie avec les classements suivants :

Equipe A seniors 8e ; équipe B seniors 7e ; équipe C seniors 5e.

Equipe seniors féminines 4e.

Le repas du club s'est déroulé le 11 mars à la salle Serge Gas avec sa soirée couscous qui a eu un très beau succès. Les journées des 29, 30 avril et 1^{er} mai ont été trois jours de tournois au stade Toussaint Lethimonier avec un tournoi jeunes, un féminin et un seniors mixte. Ce dernier a rassemblé 32 équipes d'Ille et Vilaine. Le partenariat du club rouge et noir avec le Stade Rennais FC a permis à nos jeunes licenciés de participer à l'animation Escort Kids lors de la dernière rencontre à domicile le samedi 27 mai au Roazhon Park contre Monaco avec une entrée des jeunes en tenant la main des Monégasques avant le coup d'envoi. La prochaine saison se prépare déjà. Le FC Baie recherche des joueurs et joueuses de toutes les catégories ainsi que des personnes qui souhaitent être dirigeant ou dirigeante, ou se lancer dans l'arbitrage.



Informations : Yoann Ménard 06 80 35 09 08
ou Jean-Marc Talvas 06 62 69 05

L'ASSO COUNTRY

Le samedi 22 avril, L'Asso Country s'est produite pour animer l'après-midi à l'Ehpad de Pleine-Fougères.

Cette représentation a été appréciée tant au niveau des résidents que du personnel qui est venu nous rejoindre pour la dernière danse.

Une animation qui est à renouveler. Par ailleurs l'association a participé aux fêtes de la musique de Pleine-Fougères le 16 juin, de Saint Germain en Coglès le 23 juin et participera au comice agricole de La Bousac le 2 septembre.



Les associations

CTPF35 BAIE DU MONT SAINT-MICHEL

Durant cet été, les membres du CTPF35 vous attendent pour effectuer des balades à vélo et aussi vous aider à vous remettre en selle, vous redonner confiance.

Tous les mercredis et dimanches matin 8h30, nous nous retrouvons sur la place Chateaubriand de Pleine-Fougères n'hésitez pas à nous y rejoindre. Le 25 mars, nous avons reçu 82 cyclotouristes qui, en vue de leur validation pour effectuer le Paris Brest Paris en août 2023, sont venus effectuer des BRM (Brevets des Randonneurs Mondiaux) de 200 et 300 km, nous organisons aussi un brevet de 100 km. Au retour le réconfort, les participants bien fatigués, ont apprécié les sandwiches et boissons qui les attendaient. Ils étaient satisfaits des parcours qui com-



portaient quelques difficultés de dénivelés et les derniers qui rentraient de nuit ont malheureusement été arrosés par la pluie, mais rien n'arrête un cyclotouriste qui a un projet en tête. Renseignements : Jean-Pierre Lepoidevin au 06 61 87 12 28.

ODE OUVERTURE, DÉCOUVERTES, ÉCHANGES

L'ODE, la médiathèque de Pleine-Fougères et l'association Bretagne-Pologne ont présenté du 2 au 7 mai 2023 l'exposition «Maman je ne veux pas la guerre», dessins d'enfants polonais de 1946 et dessins contemporains d'enfants ukrainiens face à la guerre.

Exposition dont le message est l'espoir pour les jeunes générations. Message qui sera renouvelé en Pologne à Poznan et Steszew, du 21 au 25 juin 2023, lors des rencontres Bretagne-Pologne-Ukraine pour le 30^e anniversaire de la Maison de la Bretagne à Poznan, où une délégation de 3 membres de ODE et d'un représentant des élus municipaux se sont rendus avec les représentants de nombreuses associations



bretiliennes de jumelages avec la Voïvodie de Poznan. À la mi-juillet, nous partirons chez nos amis Espagnols de Huerta De Rey qui nous accueillent en Castille et Leon.

THÉÂTRE DE LA BAIE

Le Théâtre de la Baie comptait dans ses ateliers cette année 74 jeunes et 11 adultes. Ces apprentis comédiens étaient répartis dans les groupes à Dol et à Pleine-Fougères.

Pour la 1^{ère} fois, ils ont tous donné une représentation à la salle de l'Odysée à Dol, le 24 juin et ainsi pu montrer leur travail effectué cette année. Comme précédemment, c'est Souhila Taibi qui encadre les six groupes d'enfants et de collégiens. Depuis de nom-

breuses années, Élisabeth Bourdin encadre les adultes. Un stage gratuit pour enfants a été proposé pendant les vacances de la Toussaint à Pleine-Fougères. Le groupe d'adultes a donné deux représentations de leur pièce Le réseau Pénélope à Pleine-Fougères et à Bagger-Morvan. La soirée de clôture a été une grande réussite. Les comédiens comme les spectateurs ont pu apprécier des pièces de qualité dans un lieu les mettant en valeur.



RETOUR EN IMAGES : Fêtes de Pâques



La nouvelle édition des Fêtes de Pâques a été marquée par une grande nouveauté avec la 1^{ère} édition de la course de caisses à savon. Les festivités ont débuté dès le dimanche de Pâques par la chasse à l'œuf au Jardin des Saveurs et par les courses cyclistes. Le lundi, le repas de la tête de veau prenait place à nouveau dans la salle Serge Gas. Toute la journée du lundi, les bénévoles étaient mobilisés pour la course de caisses à savon avec 31 véhicules inscrits dans une bonne ambiance. Un trophée réalisé par Philippe Legrand sera remis en jeu chaque année et acquis définitivement par le vainqueur au bout de trois victoires consécutives. Une soixantaine de bénévoles étaient mobilisés, tout au long du week-end pour la réussite de ces festivités. Sans eux, ces animations n'auraient pu voir le jour ! Merci également à Bricado de l'Amicale Laïque de Pontorson pour leur accompagnement dans la création de cette course.

Distribution de graines de fleurs

Mardi 16 mai, sur la place Chateaubriand, s'est déroulée la 2^e édition de la distribution de graines de fleurs en partenariat avec Communes du Patrimoine Rural de Bretagne. La distribution, par la Commission animations, était faite au profit des habitants de Pleine-Fougères, afin de fleurir les rues, façades, murs et murets... Etaient présents, les Jardiniers Bretiliens qui ont pu donner des conseils pour jardiner au naturel et distribuer des graines de courges ainsi qu'Emmanuelle Chapelain de L'atelier Nature avec des compositions florales.



A venir : Folklores du monde

L'Afrique du Sud est à l'honneur pour cette nouvelle édition de Folklores du Monde, le 8 juillet. RDV vers 17h30, place Chateaubriand pour découvrir un aperçu du spectacle quant à lui programmé à 20h30 salle Serge Gas. Venez découvrir le spectacle vivant et tout en couleur des 32 musiciens et danseurs de l'ensemble Ama Zebra. Tickets sur place uniquement : 10 euros – gratuit pour les -12 ans.

Fête du pain et feu d'artifice La fête du pain est de retour au fournil et à ses abords le 14 juillet ainsi que le feu d'artifice et le bal populaire. Elle débute dès 10h au fournil communal avec une cuisson de baguettes avec l'aide des bénévoles et boulangers de la commune. À 12h, apéritif offert suivi d'un repas. Les tickets sont à prendre sur place dès 10h. Après-midi : animations autour de jeux en bois et à un bal sur parquet (Fest Diez) animé par K'Aré. Depuis le stade est tiré à partir de 23h le traditionnel feu d'artifice. Il est suivi d'un bal salle Serge Gas.

Concert Le 15 juillet à 18h30 au Jardin des Saveurs, le band belge d'Oordgem donnera un concert gratuit, organisé par l'association Liens d'Amités de La Boussac en partenariat avec la Commission animations.

Le TroBreiz Plus de 1000 randonneurs feront étape à Pleine-Fougères le 31 juillet à 16h30. Ils seront accueillis par le groupe local de la Bouèze qui animera également le centre-ville à 20h30. Une veillée est organisée à l'église à 20h15.

Dates à retenir



Fête du pain et feu d'artifice : 14 juillet • **Concert au Jardin des saveurs à 18h30** : 15 juillet • **Cinéma en plein air Tintin, le secret de la licorne** 22h15 au terrain des sports : 15 juillet • **TroBreiz** : 31 juillet • **Journées Européennes du Patrimoine** : 17 septembre • **Soirée dégustation de la semaine du goût** : 13 octobre



Fête du pain à Fleine-Fougères

14 juillet 2023

Cuisson et vente de baguettes au fournil à partir de 10 H

Apéritif offert au public le midi

Jeux en bois de 11 H à 17 H

Bal sur parquet l'après-midi

Bal salle Serge Gas à partir de 20 H 30

Feu d'artifice au stade à 23 H